

Certificat de spécialisation Anglais professionnel

Présentation

Publics / conditions d'accès

- Elèves déjà inscrits dans un cursus de formation au Cnam
- Test de positionnement à passer pour faciliter la constitution de groupes de niveaux

Objectifs

Le certificat de spécialisation "Anglais professionnel" est composé de deux unités d'enseignement (ANG320 et ANG330) insérées dans tous les diplômes de licence et de master du Cnam. Il offre la possibilité, pour tous les auditeurs ayant validé ces deux unités, d'attester de compétences langagières à des fins de communication linguistique et multimodale dans un contexte professionnel.

Modalités de validation

Prérequis

Présence à 75% des cours

Evaluation de l'UE: Contrôle continu (pas d'examen final)

Les éléments suivants sont évalués :

- Investissement dans les activités proposées tout au long du semestre : une note /20
- Tâche écrite (à définir avec l'enseignant.e) : une note /20
- Tâche orale (à définir avec l'enseignant.e) : une note /20

La note finale d'un auditeur correspond à la moyenne des 3 notes ci-dessus. L'objectif pour réussir l'UE est donc d'obtenir une note finale égale ou supérieure à 10/20.

Compétences

- Développement de compétences de compréhension, d'expression et d'interaction.
- Les compétences visées sont celles définies dans la grille du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Mis à jour le 31-10-2024



Code : CS12800A

12 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale : CLE

- Langues étrangères (CLE) /
Naouel ZOGHLAMI TERRIEN

Niveau CEC d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans

niveau spécifique

Mode d'accès à la certification

:

- Formation continue

NSF :

Métiers (ROME) :

Contact national :

Communication en langues
étrangères (CLE)

2, rue Conté

31.2.05

75003 Paris

01 58 80 86 88

par_langues@lecnam.net

Enseignements

12 ECTS

Anglais professionnel

ANG320

6 ECTS

Anglais professionnel

ANG330

6 ECTS